

Bilan d'Alsace Bois Bûche après 4 années d'existence

Le 1^{er} octobre 2010 à Sainte Croix en Plaine, en présence d'une trentaine de négociants en bois de chauffage d'Alsace, le bilan des premières 4 années d'existence de la marque Alsace Bois Bûche a été présenté :

- **une augmentation constante des adhésions (1/3 de la production officielle au niveau régional)**
- **un respect des engagements : aucune non conformité relevée lors des contrôles internes**
- **une marque qui fait des émules au niveau national.**

Ce bilan très positif conforte la poursuite de cette démarche qui concilie service de qualité et respect de l'environnement.

A travers cette marque, les négociants Alsace Bois Bûche s'engagent de manière volontaire à respecter des critères techniques (essence, aspect, humidité, longueur, volume), environnementaux, administratifs (facturation, communication) et réglementaires.

Par le recours notamment aux bois locaux, par une commercialisation accrue de bois sec et à travers une information claire et transparente des clients, la marque Alsace Bois Bûche concourt au développement des entreprises locales.

Des professionnels satisfaits et respectant leurs engagements

Année	2006	2007	2008	2009
Nombre d'ayants-droits (adhérents)	12	15	16	20
Volume commercialisé en m3 de bois empilés	31 458	27 153	30 745	32 976
Volume de bois sec (<20%)	42%	61%	62%	63%

➔ **Le nombre de professionnels engagés est en constante augmentation.**

Ils vendent par le biais de la marque Alsace Bois Bûche près de 33 000 m³ de bois empilés, ce qui représente 1/3 des volumes commercialisés par des professionnels sur la région.

Le volume commercialisé de bois sec a fortement augmenté passant de 42% à 63% en 4 ans.

➔ **19 contrôles internes ont été effectués par FIBOIS Alsace afin de constater le respect des engagements pris. La qualité du travail et le respect de l'humidité ont été les points forts constatés sur le terrain. Des améliorations sont à entreprendre ici ou là au niveau des informations sur les factures et sur l'homogénéité des longueurs. Aucune non-conformité n'a toutefois été relevée.**

Une démarche reconnue et efficace aboutissant à un référentiel national

De nombreuses interprofessions de la filière forêt-bois (Ile de France, Basse et Haute Normandie,) ont mis en place cet outil dans leur région, en reprenant dans sa quasi-totalité les engagements et le fonctionnement de la démarche alsacienne. Ces différentes démarches sont unanimement reconnues pour leur pertinence et leur efficacité, et de nombreux partenaires s'y sont associés (Ademe, les Conseils régionaux, Macif, etc.).

→ Lancement du Référentiel National *France Bois Bûche*

Avec le développement de ces marques régionales, il était nécessaire d'aboutir à un unique référentiel commun pour le bois en bûche, applicable et transposable à toutes les régions. Ce référentiel, essentiellement technique, (essence, humidité, quantité, etc.) sert de base au contenu et au fonctionnement de toutes les marques régionales. Il garantit de la sorte un même niveau d'engagements et de fiabilité, et renforce ainsi la crédibilité et la lisibilité de ce combustible auprès du consommateur, tout en permettant des adaptations et un pilotage au quotidien au niveau local, afin d'être au plus près des réalités de ce marché.

Pour obtenir des informations sur la marque *Alsace Bois Bûche* et la liste des ayants droit mise à jour : www.fibois-alsace.com, rubrique Bois énergie, *Alsace Bois Bûche*.

Contact : **Alsace Bois Bûche** c/o FIBOIS Alsace

2, rue de Rome – 67300 SCHILTIGHEIM

Tél. : 03 88 19 17 19 – Fax : 03 88 19 17 88 – Mail : alsaceboisbuche@fibois-alsace.com

Véronique TRAUTMANN